

DEMANDE D'AUTORISATION

DE CONSTRUCTION OU DE MODIFICATION D'ENTREE CHARRETIERE « BATEAU »

Monsieur le Maire,

Je soussigné (e), _____

Demeurant _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : ____ - ____ - ____ - ____ - ____

Sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public en vue d'effectuer les travaux nécessaires à la construction d'une entrée charretière réalisée par l'entreprise ci-dessous référencée :

Entreprise réalisant les travaux (1) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : ____ - ____ - ____ - ____ - ____

Adresse des travaux (si différente de l'adresse du pétitionnaire) :

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Section cadastrale : _____

Les travaux représentent une surface au sol de (2) :

Longueur : _____ m _____

largeur : _____ m _____

Date de début des travaux : / / **Date présumée de fin de l'ODP (3) :** / /

Je m'engage à me conformer aux règlements en vigueur dans la Ville de Goussainville et déclare avoir été informé à me pourvoir, auprès de Monsieur le Maire de Goussainville, d'un permis de construire avant d'édifier une construction quelle que soit l'importance de celle-ci et même s'il s'agit d'un abri provisoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

A Goussainville, le / /

Signature du propriétaire ou de son représentant légal



NOTA

- * Si vous n'êtes pas le propriétaire, cette demande doit être également visée par le propriétaire
- * Une seule entrée charretière par propriété est autorisée.
- * Si une entrée charretière est existante et la demande consiste à la déplacer. Le pétitionnaire s'engage à supprimer cette dernière et à remettre en l'état le trottoir.
- * Cette entrée charretière sera revêtue uniquement et obligatoirement de béton bitumineux (enrobée à chaud) de la même couleur que le trottoir existant.

(1) L'entreprise doit adresser à la Direction des Services Techniques de la Commune de Goussainville, **quinze jours** avant la date de début des travaux, une **DICT** (*Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux*) accompagnée d'un descriptif des travaux prévus, afin que le service concerné établisse l'arrêté provisoire portant d'une interdiction de stationner ou de circuler au droit du chantier.

(2) Implantation par rapport aux limites de propriétés : feuille en annexe.

(3) *Occupation du Domaine Public*

